

## **PROCÈS-VERBAL**

de l'assemblée générale annuelle des parents  
de l'école secondaire d'Amos  
le mercredi 21 septembre 2022  
au Magoshan du pavillon La Forêt  
à 19 heures

Sont présents les onze parents suivants :

Mme Annie Auger	Mme Isabelle Lequin
Mme Marie-Ève Fortin	Mme Véronique Petit
Mme Cathy Gauthier	M. Marco Prévost
M. Jean-François Gélinas	M. Junior-Éric Tape
Mme Annick Gravel	Mme Marie-Josée Tremblay
Mme Caroline Jolicoeur	

**1. Ouverture de l'assemblée**

Mme Nancy Létourneau souhaite la bienvenue à tous et toutes.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

AG1-2223 IL EST PROPOSÉ par Mme Annick Gravel QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 septembre 2021**

AG2-2223 IL EST PROPOSÉ par Mme Caroline Jolicoeur, QUE le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 septembre 2021 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Information et échanges**

Mme Nancy Létourneau parle de l'organisation scolaire 2022-2023. Elle fait la présentation du Rapport annuel 2021-2022. Elle présente également les orientations du projet éducatif et les priorités dégagées pour 2022-2023.

Elle explique les responsabilités de la direction, des enseignants, enseignantes et des intervenants et intervenantes.

Mme Létourneau énonce les règles d'obtention du diplôme d'études secondaires. L'horaire des récupérations est expliqué et le fonctionnement du système d'absences également.

## **5. Élections au conseil d'établissement**

### **5.1 Information**

Mme Létourneau informe les parents que le conseil d'établissement est composé de vingt personnes dont huit parents, six membres du personnel enseignant, un membre du personnel de soutien, un membre des professionnels, deux élèves et deux représentants de la communauté. Cette année, quatre sièges sont disponibles pour les parents.

### **5.2 Présidence et secrétariat d'élection**

AG3-2223 IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Auger QUE Mme Nancy Létourneau soit présidente d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AG4-2223 IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Lequin QUE Mme Valérie Pomerleau soit secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **5.3. Élection des parents**

AG5-2223 IL EST PROPOSÉ par Mme Cathy Gauthier QUE les personnes suivantes fassent partie du conseil d'établissement :

Mme Marie-Ève Fortin (1 an)	Mme Manon Morissette (1 an)
Mme Cathy Gauthier (1 an)	Mme Véronique Petit (2 ans)
Mme Annick Gravel (2 ans)	M. Marco Prévost (1 an)
Mme Caroline Jolicoeur (1 an)	Mme Isabelle Talbot (1 an)

Mme Véronique Mayer (membre communauté)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **5.4. Élection au comité de parents**

AG6-2223 IL EST PROPOSÉ par Mme Annick Gravel QUE Mme Caroline Jolicoeur soit nommée déléguée au comité de parents pour l'année 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.5 Organisme de participation des parents**

AG7-2223 IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Ève Fortin QU'il n'y ait pas d'organisme de participation des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.6 CC-EHDAA**

Aucun parent ne manifeste d'intérêt pour siéger au CC-EHDAA.

**6. Autres sujets**

Il n'y a pas d'autres sujets.

**7. Levée de l'assemblée**

AG9-2223 IL EST PROPOSÉ par Mme Annick Gravel QUE cette assemblée soit levée. Il est 20 h 46.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Présidente d'élection

  
Secrétaire d'élection